

Pam

Un service

île de France
mobilités



Le service Pam francilien

Votre transport au + proche de vous



Le Pam est financé par :



et par :



Yvelines
Le Département



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT



Qu'est-ce que le service Pam francilien ?

Le service Pam francilien est un service de transport à la demande qui a pour but de **faciliter les déplacements en Île-de-France des personnes à mobilité réduite, en situation d'handicap ou dépendantes.**

Tous les jours
de 6h à minuit
et jusqu'à 0h30
vendredi et samedi

Pour des
trajets **réguliers**
ou **occasionnels**

D'adresse
à adresse



Qui peut utiliser Pam francilien ?

Le service Pam francilien est ouvert :

Aux résidents du territoire français si :

- ils ont une « Carte Mobilité Inclusion » (CMI) portant la mention « invalidité » ;
- ils ont une carte d'invalidité avec un taux d'incapacité de 80% ou plus (seulement jusqu'au 31 décembre 2026).

Aux résidents de l'Île-de-France exclusivement si :

- ils ont une carte de stationnement délivrée par l'office national des anciens combattants (double barre) ;
- ils appartiennent aux catégories Groupe Iso-Ressources (GIR) et qui sont évaluées de niveau 1 à 4.

Comment ça marche ?

1 Inscrivez-vous en ligne ou auprès du centre de services Pam.
L'inscription est obligatoire et gratuite.

2 Réservez vos trajets occasionnels ou réguliers aux dates et horaires qui vous conviennent.
Sur l'application Pam, en ligne ou par téléphone, vous pouvez réserver jusqu'à 3 mois à l'avance et jusqu'à 12h00 la veille du transport.

3 Voyagez en toute tranquillité.
Les conducteurs-accompagnateurs Pam sont spécifiquement formés et vous accueillent à bord d'un véhicule adapté. Le trajet s'effectue d'adresse à adresse. Vous recevez des notifications pour confirmer votre réservation et vos horaires.

Suivez l'arrivée du véhicule en direct,
grâce à l'application mobile.



4 Payez vos trajets avec votre compte mobilité ou sur facture.

Combien coûte un trajet ?

Distance à vol d'oiseau du trajet (en km)	Tarifs par personne
0 à < 15km	2,00 euros
15 à < 20km	3,20 euros
20 à < 25km	4,00 euros
25 à < 30km	5,00 euros
30 à < 35km	6,25 euros
35 à < 40km	7,80 euros
40 à < 45km	9,75 euros
45 à < 50km	12,20 euros
50km et plus	14,00 euros

Contacter le centre de services Pam

A distance

Pour toutes vos demandes (informations, inscription, réservations, etc.) vous pouvez contacter le centre de services Pam francilien :



Sur internet :

pam.iledefrance-mobilites.fr

Rubrique « Nous contacter »



Sur l'application :

Disponible sur App Store et Google Play Store



Par téléphone : 0 800 00 18 18

service et appel gratuits

Tous les jours, de 7h à 20h,

Et de 5h30 à 1h

pour une assistance lors d'un trajet.

En agence

Deux agences sont disponibles pour vous renseigner et vous accompagner dans vos démarches :



Une agence commerciale située

24 allée Vivaldi 75012 PARIS,

ouverte du lundi au vendredi

de 10h à 12h et de 15h à 17h (hors jours fériés).



Une agence mobile vient à votre rencontre

sur rendez-vous du lundi au samedi de 9h à 18h.